

Envoyé en préfecture le 06/03/2020  
 Reçu en préfecture le 06/03/2020  
 Affiché le 06/03/2020  
 ID : 077-217701226-20200302-DEL\_02MARS\_3-DE

Annexe à la délibération du CM n°03 du 02/03/2020



	Résultat à la clôture de l'exercice n-1	Affectation C/ 1068 N-1	Résultat de l'exercice n 0	Résultat cumulé à la clôture de l'exercice n	Restes à réaliser n		Soldes des restes à réaliser	Chiffres à prendre en compte pour l'affectation du résultat
					Dépenses	Recettes		
<b>Investissement</b>	1739 945,25 €		1301 579,07 €	3041 524,32 €	15047 845,37 €		3458 817,36 €	-417 293,04
<b>Fonctionnement</b>	2736 004,92 €	648 516,97 €	158 070,43 €	2245 558,38 €	11589 028,01 €			2 245 558,38
<b>Total sections</b>	4475 950,17 €	648 516,97 €	1459 649,50 €	5287 082,70 €			- 3458 817,36 €	1 828 265,34

<b>EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/n</b>	
<b>Affectation obligatoire :</b>	2 245 558,38
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	417 293,04 €
<b>Solde disponible affecté comme suit :</b>	
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)	
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	1 828 265,34
Total affecté au c/ 1068 :	417 293,04 €
<b>DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12</b>	
Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	
<b>RESULTAT D'INVESTISSEMENT A REPRENDRE ( LIGNE 001)</b>	3 041 524,32

7/2/2020

Yves CHANCENOTTE  
 Inspecteur Divisionnaire  
 des Finances Publiques

